



## FRANCE

## SANTÉ

# Laïcité : l'éducation nationale lance un plan de formation

Un rapport de Jean-Pierre Obin, ancien inspecteur général, souligne une « confusion intellectuelle » sur le sujet

L'éducation nationale forme-t-elle suffisamment ses enseignants à répondre aux attentes à la laïcité ? Clairement non, répond Jean-Pierre Obin, ancien inspecteur général de l'éducation nationale, dans un rapport remis au ministre de l'éducation, lundi 14 juin. Déjà à l'origine d'un rapport alarmant, en 2004, sur le respect de la laïcité à l'école, l'auteur de *Comment on a laissé l'islamisme pénétrer l'école* (Hermann, 2020) a été missionné, le 1<sup>er</sup> février, par le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, pour rendre des propositions sur la formation des enseignants.

La mission intervient dans le contexte du projet de loi confortant le respect des principes de la République, mais aussi du Grenelle de l'éducation, qui a révélé une demande sur le sujet – et dans la foulée des « incidents » qui ont émaillé les hommages scolaires à Samuel Paty, assassiné le 16 octobre par un terroriste islamiste.

Dans son rapport, Jean-Pierre Obin fait état d'une « confusion intellectuelle » constatée après avoir interrogé enseignants, élèves et

personnels de l'éducation nationale sur leur définition de la laïcité et des valeurs républicaines. Il propose un plan de formation qui permettrait, en quatre ans, d'offrir un « premier niveau de formation à la laïcité » aux personnels, par le biais d'une journée de formation dans chaque établissement scolaire du territoire. Jean-Michel Blanquer a détaillé, lundi, les principaux points retenus. Dès la rentrée 2021, un plan de formation sur quatre ans sera lancé. Mille formateurs suivront d'abord un enseignement intensif, avant de rayonner dans « chaque école, collège ou lycée », a précisé le ministère. « Tous les personnels, quel que soit leur statut », seront formés.

La formation initiale des enseignants évolue également, en conformité avec les propositions de Jean-Pierre Obin : des « repères » sur la laïcité ont été adressés aux Inspé, les centres universitaires dans lesquels les candidats se préparent aux concours de l'enseignement, pour « faciliter la préparation » de l'épreuve d'admission, qui comporte une évaluation sur la transmission des valeurs de la

République. Une anthologie de textes de référence sur la laïcité devrait également être éditée et distribuée dans toutes les écoles et établissements scolaires.

Ce ne sont pas les premières mesures prises par le ministre de l'éducation, tenant d'une ligne ferme sur la laïcité. Peu après son arrivée Rue de Grenelle, il avait mis en place un conseil des sages de la laïcité, dont les principales têtes pensantes ont été interrogées par Jean-Pierre Obin. Des équipes « laïcité et valeurs de la République » ont également été créées dans les rectorats. Elles sont chargées de recueillir les signalements et d'accompagner les enseignants en difficulté. Un référent laïcité du rectorat de Versailles était d'ailleurs intervenu au collège du Bois-d'Aulne de Conflans-

Sainte-Honorine (Yvelines), quelques jours avant l'assassinat de Samuel Paty, qui y enseignait.

La mort de ce professeur d'histoire-géographie – après un cours sur la liberté d'expression au cours duquel il avait montré plusieurs caricatures de Mahomet – a ravivé





un sentiment d'impuissance, chez une partie des enseignants, face à l'incompréhension de certains élèves du droit au blasphème.

**« Les enseignants ont peur »**

*« L'autocensure des enseignants, qui craignent de dire quelque chose qui pourrait créer une altercation, atteint des proportions inquiétantes depuis cet événement, assure Jean-Pierre Obin au Monde. De nombreux chefs d'établissement et directeurs d'école m'ont parlé de ce phénomène. Selon eux, les enseignants ont peur, mais ne disent rien. »* Dans une enquête IFOP pour la Fondation Jean Jaurès et *Charlie Hebdo* publiée le 6 janvier, 49 % des professeurs disaient s'être déjà autocensurés dans leur enseignement autour des questions religieuses.

Le rapport note en outre la progression chez les élèves de la vision d'une « laïcité coercitive, voire punitive, conçue pour brider l'expression des religions, et d'enseignants insensibles voire hostiles à leurs convictions ». Les élèves en question entraîneraient dans leur sillage ceux qui n'ont pas d'appartenance religieuse. « A l'évidence, nous n'avons pas su (...) faire comprendre à nos élèves combien le principe constitutionnel de laïcité était protecteur des libertés », ajoute Jean-Pierre Obin.

Face à ce problème, les enseignants, mais aussi les autres personnels de l'éducation nationale, font montre de connaissances « disparates », faisant entrer dans les « valeurs de la République » des notions qui n'y figurent pas, et en oubliant d'autres. « La "diversité" est fréquemment citée et apparaît comme thème de formation aux niveaux académique et national », relève par exemple le rapport, ajoutant que les acteurs sont « en peine de citer un texte l'ayant instituée comme principe républicain ».

Les professeurs réclament une définition claire et commune des « valeurs de la République » qu'ils sont tenus d'enseigner à leurs

élèves, constate l'ancien inspecteur général, ainsi que des supports pédagogiques concrets sur lesquels s'appuyer, et un accompagnement lorsqu'ils font l'objet de menaces ou d'altercations avec les élèves ou leurs parents sur ce sujet.

Les raisons de ces lacunes sont à chercher dans la formation continue des enseignants. Les heures de formation obligatoires sont orientées en priorité, dans le premier degré, vers les fondamentaux – mathématiques et français. « On a lancé un plan pour les maths, il faut pouvoir faire pareil pour la laïcité », commente Jean-Pierre Obin, dont le rapport souligne qu'un enseignant du premier degré sur 100 avait reçu une formation sur la laïcité au cours de l'année scolaire 2018-2019, cinq fois inférieur à ce qu'il était trois ans plus tôt.

L'autre priorité, souligne M. Obin, est de former « rapidement » tous les assistants d'éducation, pour qu'ils puissent répondre aux atteintes à la laïcité dans le cadre de la vie scolaire. « Par définition, les assistants d'éducation ont une plus grande proximité avec les jeunes, donc ils ne sont pas témoins des mêmes choses. » ■

VIOLAINE MORIN

**Mille formateurs suivront un enseignement intensif, avant de rayonner dans « chaque école, collège ou lycée »**

